

Chiens

Afin de conserver nos droits de passage
et maintenir l'accès aux sentiers,
les randonneurs avec chien doivent respecter les points suivants :

- Les chiens doivent être toujours tenus en laisse. Cela inclut le stationnement.
- Assurez-vous que votre chien ne constitue pas une nuisance pour les autres randonneurs. (Disposez des excréments de façon adéquate.)
- L'hiver, les chiens sont uniquement permis dans certains sentiers de raquette et donc strictement interdits dans les sentiers de ski.
- Le refuge de l'Alpage est situé dans la réserve écologique protégée de la famille Gougoux. De ce fait, les chiens, même en laisse, n'y sont pas admis ainsi que dans tout ce secteur. Veuillez respecter la signalisation mise en place.

Merci de votre collaboration et bonne randonnée.

PS Un nouveau lien permet de faire une boucle depuis Château bleu, par la Geai bleu et la Pic bois, sans toucher au refuge de l'alpage et à la réserve écologique de la famille Gougoux.